



1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

1.1 Désignation commerciale : MASTIC POLYESTER SOLOBOIS
1.2 Utilisation :

1.3 Fournisseur : SOLOPLAST-VOSSCHEMIE
Z. I. Le Fontanil Tél. 04 76 75 42 38
Rue du Pré Didier Fax 04 76 56 14 49
38522 SAINT EGREVE Cédex

1.4 Renseignements en cas : Centre Régional Anti-Poisons Lyon - Tél.
04.72.11.69.11 d'urgence (santé/sécurité)

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

2.1 Description : Résine de polyester contenant diverses charges et du styrène.

2.2 Numéros d'identification :

NOM	N°-CAS ¹	%	Symbole	Phrase de risques
STYRENE	100-42-5	13-18 w-%	Xn	R10 R20 R36/38
TALC (sans fibre d'amiante)	14807-96-6	30-60 w-%		
DIOXYDE DE TITANE	13463-67-7	< 20 w-%		

1 Description selon les normes européennes

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Inflammable.
Nocif par inhalation.
Irrite les yeux et la peau.
L'utilisation prolongée peut provoquer des malaises et des maux de tete.

4. PREMIERS SECOURS

4.1 sur la peau : Enlever mécaniquement. Laver abondamment avec de l'eau et du savon.

4.2 sur les yeux : Rincer abondamment avec de l'eau pendant 15 minutes. Appeler un médecin.

4.3 en cas d'inhalation : Amener la victime à l'air frais. Appeler un médecin.

4.4 en cas d'ingestion : Appeler immédiatement un médecin.
Recommandation générale : Enlever immédiatement les vêtements souillés.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone, mousse, poudre sèche.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles : Eloigner de toutes sources de feu ou autres sources d'ignition.

Veiller à une bonne ventilation des locaux.

Interdire l'accès aux personnes non habilitées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement : Empêcher le produit de pénétrer dans le sol, les égouts et les cours d'eau.

6.3 Méthodes de nettoyage : Ramasser mécaniquement. Enlever le reste avec une matière absorbante (sable, sciure, terre de diatomées). Voir point 8.

Evacuer en respectant les consignes indiquées au point 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Manipulation : Eviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2 Incendie et explosion : Eloigner de toutes sources de feu ou autres sources d'ignition. Ne pas fumer. Ventiler le poste de travail.

7.3 Stockage : Stocker le produit hermétiquement fermé dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'abri de la chaleur, de l'humidité, de la lumière et de toutes sources d'ignition. Ne pas fumer.

Ne pas mettre en contact avec des produits alimentaires, boissons ou fourrages.

8. CONTROLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Mesures d'ordres techniques :

8.2 Valeurs limites pondérées de concentration en volume dans l'air :

CAS N° Genre Valeurs Unité

100-42-5 MAK 20 ml/m³

100-42-5 MAK 85 mg/m³

STYRENE

14807-96-6 MAK 2 mg/m³

TALC (sans fibre d'amiante)

13463-67-7 MAK 6 mg/m³

DIOXYDE DE TITANE

Désignation selon directives européennes

8.3 Equipements de protection individuelle :

Voies respiratoires : Une protection respiratoire doit être portée si le produit est utilisé en grandes quantités dans des espaces confinés.

Recommandation : masque au charbon actif de type A (couleur brune).

Bien ventiler le local.

Mains : Gants en caoutchouc ou plastique.

Yeux : Lunettes de protection en cas de danger de contact avec les yeux.

Corps : /

Mesures d'hygiène : Avant toute manipulation se munir de tous les équipements de protection.

Ne pas manger, boire ou fumer durant les travaux.

Après manipulation, se laver les mains, oter les vêtements souillés.

Stocker les vêtements de travail séparément des vêtements de ville.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Etat physique :

Aspect : pateux Couleur : blanc ou marron Odeur : du styrène

9.2 Informations relatives à la sécurité :

Température d'ébullition : jusqu'à 145 °C

Méthode : valeur littéraire du styrène

Point d'éclair : 31°C env.

Méthode : DIN 53213

Inflammabilité (solides, gaz) : 490°C env.

Méthode : valeur littéraire du styrène

Limite basse d'explosivité : 1.1 Vol %

Méthode : valeur littéraire du styrène

Limite haute d'explosivité : 8 Vol %

Méthode : valeur littéraire du styrène

Pression de vapeur : à 50 °C, 35 hPa

Méthode : valeur littéraire du styrène

Densité : à 20 °C, 0,700 g/cm³

Méthode : valeur littéraire du styrène

Solubilité dans l'eau : à 20 °C, 0.30 g/l

Méthode : valeur littéraire du styrène

AUTRES DONNEES : /

Les données physiques sont des valeurs approximatives et sont basées sur les composants significatifs en matière de sécurité.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Stabilité : /

10.2 Réactivité :

- Matériaux à éviter : Aucun si les conditions de stockage et de manipulation sont respectées.

- Produits de décomposition dangereux : Aucun si les conditions de stockage et de manipulation sont respectées.

- Décomposition thermique : Aucune si les conditions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.3 Informations complémentaires : Eviter de chauffer à excès.

Prendre garde à la réaction exothermique avec les peroxydes.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets pathologiques possibles :

Le produit contient du styrène. Le styrène irrite les yeux, la peau et les voies respiratoires. Il est nocif par Inhalation.

Informations complémentaires : Données littéraires du styrène.

LC 50, inhal., rat, 4h : 11,8 mg/l LD 50, oral, rat : 5000 mg/kg

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ne pas rejeter les déchets dans les égouts, canalisations ou cours d'eau.

Classe de danger pour l'eau : 2 (classement propre sans test)

Données littéraires du styrène :

Toxicité bactérienne aigue : EC 00 = 72 mg/l durée du test : 16 h

Toxicité aigue pour le poisson : LC 50 = 17 mg/l

LD 50 = 66 mg/l

Toxicité aigue pour les daphnies : EC 50 = 182 mg/l durée du test : 24 h

13. INFORMATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Elimination du produit : A effectuer conformément avec les réglementations en vigueur.

Eliminer le produit dans un centre de collecte de déchets dangereux.

13.2 Elimination de l'emballage : A éliminer en accord avec les réglementations locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

RTMDR Transport terrestre

RID/ADR : 3 / 31°C) 301

GGVS/GGVE : 3 / 31°C) 2301

Classe : 3 N° ONU : 1993

Nom : liquide inflammable n.s.a. de point éclair de 23° C à 61° C, contient du styrène.

Valable pour mastic à partir de 5,0 L par emballage interne sans durcisseur.

IMDG Transport maritime

Classe : 3.3

Ems : 3-07

MFAG : 310

N° ONU : 1993

Groupe emballage : III

Maritime polluant : oui

Nom : liquide inflammable, n.s.a. - déclencheur de danger : styrène.

ICAO/IATA Transport aérien :

Classe : 3

N° UN : 1993

Groupe d'emballage : III

Nom : liquide inflammable, n.s.a.

Informations complémentaires :

Eloigner de toutes sources de chaleur.

Garder séparément de la nourriture et des produits de consommation.

Inflammable , point d'éclair = + 31 °C env.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Contient : STYRENE (N° INDEX. 601-026-00-0)

Etiquetage : Xn, nocif.

Phrases de risques (R) :

R10 : Inflammable.
R20 : Nocif par inhalation.
R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.

Phrases de sécurité (S) :

S2 : Conserver hors de la portée des enfants.
S23 : Ne pas respirer les vapeurs.
S38 : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Réglementation allemande pour les liquides inflammables (VbF) : Non concerné

Références diverses :

TA - air (styrène) : classe II

Consulter aussi la notice de BG-CHIMIE : résine polyester et époxyde.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité a été réalisée conformément à la directive 91/155/CEE (Directives Techniques de sécurité) et 88/379/CEE (Directives de Préparations générales).

Cette fiche complète la notice technique mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. L'attention de l'utilisateur est, en outre, attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il est conçu. C'est sous la responsabilité de la personne en possession de cette fiche de sécurité de s'assurer que l'information contenue dans celle-ci soit lue et comprise par toute personne qui utilise, manipule ou même entre occasionnellement, par quelque manière que ce soit, en contact avec le produit. Si par la suite le récipiendaire utilise un produit Soloplast-Vosschemie dans une de ses formulations, il est de sa responsabilité de transférer toutes les données pertinentes vers leurs propres fiches de sécurité, et ce, en accord avec la Directive 88/379/CEE.

Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra, sous sa seule responsabilité, les précautions liées à l'usage qu'il fait du produit. Les rubriques incomplètes résultent du fait que les données ne sont pas connues ou qu'aucune expérience n'a été réalisée, ce qui n'implique pas l'absence d'un danger éventuel.

SOLOPLAST-VOSSCHEMIE

Date de révision : 16/12/98

Version : 1.02.00

SELON DIRECTIVE 91/155/CEE